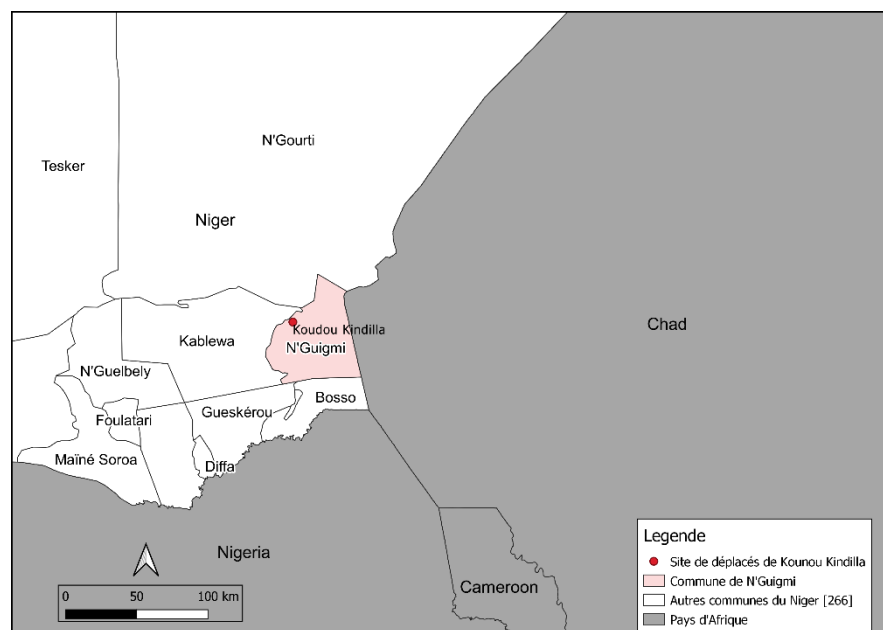




Rapport d'Evaluation Rapide de Protection (ERP)

Site de Koudo Kindilla, Région de Diffa, Département de N'guigmi, Commune de N'guigmi



Date de l'évaluation	01 Avril 2021
Localités affectées	Bourara Kiska (Tchad)
Coordonnées GPS	Latitude : 14.27667 Longitude : 13.14385
Déclencheur de l'ERP	Alerte concernant un mouvement des populations dû à la remontée des eaux du lac Tchad et à la recrudescence des attaques et enlèvement des personnes dans la localité de Bourara Kiska (Tchad).
Méthodologie	4 Focus groups et des discussions séparés (08 hommes adultes ; 07 femmes adultes, 08 jeunes filles adolescent et 6 garçons adolescent) ainsi que des entretiens individuels avec les personnes clés.
MSA	Réalisée par L'équipe RRM/DRC en date du 02/04/2021
Principales conclusions	Nouveaux déplacés de nationalité nigérienne, risques élevés de protection de l'enfant, Liberté de mouvement, Eau hygiène et Assainissement
Thèmes documentés	Provenance et causes de déplacement ; Protection de l'enfance ; VBG ; Personnes à besoins spécifiques ; cohésion sociale entre les communautés ; liberté de mouvement documentation civile, Traumatisme psychologique et accès aux services sociaux de base.



Aperçu de la situation

Les attaques multiples perpétrées par les groupes armés non étatique (GANE) dans la région de Diffa et au-delà, dans la zone des trois frontières (Niger, Nigeria et Tchad) continuent d'entraîner des déplacements massifs de populations vers d'autres zones. Suite à ces déplacements, plusieurs familles se sont retrouvées dans des conditions de vie précaires, sans minimum vital et sans abris. Les couches les plus touchées sont les enfants, les femmes et les personnes âgées.

Ainsi, dans la nuit du jeudi au vendredi 12 mars 2021, des éléments de GANE ont fait irruption dans la localité de Bourara Kiska, localité située en territoire Tchadien, où ils ont procédé à l'enlèvement de deux personnes et emporté plusieurs têtes de bétail. Cet incident, a provoqué un déplacement de 90 ménages soit environ 460 personnes originaires du Niger en direction de Koudo-Kindilla (Terre de leurs ancêtre) dans la commune de N'guigmi.

Ces personnes, sont tous issus de l'ethnie Boudouma qui pratiquaient l'agriculture, l'élevage et la pêche dans les berges du lac Tchad.

Ces personnes déplacées, dont la plupart sont des femmes et enfants, sont actuellement installées dans des abris de fortune sous la menace des intempéries et sans minimum vital. Ces derniers, bénéficient pour l'heure, de l'aide de la communauté d'accueil en attendant la réaction des organisations humanitaires.

Selon les informations reçues, d'autres ménages en provenance du Tchad seraient en cours de relocalisation vers le site de Koudo-Kindilla.

Actions en cours

L'équipe RRM a conduit du 01 au 03 avril 2021 les activités ci-après sur le site :

- Une Evaluation Multisectorielles MSA afin de déterminer la vulnérabilité matérielle et sociale des ménages déplacés (conjointement avec une évaluation santé conduite par ACF)
- Une évaluation rapide de protection (ERP) pour évaluer les risques de protection existant sur le site;
- une identification des personnes à besoin spécifique nécessitant une assistance rapide.

Recommandations principales :

- Assister rapidement les PBS à travers l'assistance de protection Individuelle (API)
- Assister le plus rapidement possible les déplacés vulnérables en abri et NFI



- Apporter une assistance en vivres aux ménages déplacés.
- Faciliter l'accès aux latrines d'urgence sur le site.
- Faciliter aux déplacés l'accès à l'eau potable.
- Faciliter l'accès aux soins de santé aux déplacés
- Mener des sensibilisations sur les bonnes pratiques d'hygiène
- Conduire des sensibilisations sur les mesures barrières à la COVID-19 et les risques que présente la promiscuité
- Sensibiliser les nouveaux déplacés sur l'importance de la documentation civile et la scolarisation des enfants.

<p>Protection de l'enfant</p>	<p>L'insécurité causée par le regain des activités des GANes dans les îles du lac Tchad, est le principal motif qui a conduit les ménages de la localité de Bourara Kiska (Tchad) à se déplacer pour se réfugier à Koudo-Kindilla. Au cours de ce déplacement, aucun enfant non accompagné ou séparé n'a été identifié. Ainsi, à l'instar des autres sites de déplacés du département de Nguigmi, la situation de la protection de l'enfance sur le site de Koudo-Kindilla se pose avec acuité. Les informations recueillies lors de l'entretien avec les leaders déplacés, montrent que la quasi-totalité des enfants (60% de filles et 40% de garçons) déplacés n'ont jamais été inscrits à l'école. Cette problématique de la scolarisation des enfants, se justifie par le fait que, dans la zone de provenance il n'existe aucune infrastructure scolaire pour accueillir les enfants en âge d'aller à l'école. A cela, s'ajoute le caractère nomade des déplacés l'activité principale est l'agropastoralisme et qui traditionnellement préfère envoyer les enfants apprendre le métier plutôt que de les envoyer à l'école. Aussi, ces enfants déplacés sont exposés à des risques dont le mariage précoce pour les jeunes filles, la déscolarisation ou non-scolarisation, l'analphabétisme, la délinquance en particulier chez les jeunes garçons et bien d'autres maux qui gangrènent la société.</p> <p>De plus, les enfants du site de Koudo-Kindilla font face à un problème de documentation civile. En effet, les données récoltées lors des focus groups, révèlent que les enfants ne possèdent pas les pièces d'état civil. Cet</p>	<p>Sous-groupe protection de l'enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire des séances de sensibilisation sur les thématiques de la protection de l'enfance <p>Groupe de travail de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les déplacés sur l'importance de la documentation civile surtout dans ce contexte particulier d'insécurité. <p>Direction Régionale de l'état civil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des audiences foraines pour la délivrance de pièces
--------------------------------------	--	--



	<p>état de fait se justifie d'abord selon les personnes interrogées par l'inexistence des services d'état civil, les accouchements à domicile et ensuite par la méconnaissance de l'importance de documents civils.</p> <p>Le fait de ne pas avoir une pièce d'état civil expose les enfants à divers risques additionnels dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque d'apatridie ○ Inaccessibilité aux services sociaux de base <p>Sur le plan sanitaire, les parents interrogés sur le site ont rapporté que 40% des enfants vivant sur le site souffrent de certaines maladies telles que les problèmes respiratoires, la toux, et la diarrhée dû probablement aux mauvaises conditions climatiques qui prévaut ces derniers temps dans la zone alors même qu'il n'existe aucun centre de santé sur place pour prendre en charge les enfants malades.</p> <p>Il faut aussi noter que les enfants déplacés vivent avec leurs parents dans des abris en mauvais état et dans la promiscuité totale. Les enfants jouant dans de telles conditions sont souvent source accidentelle d'incendie qui peuvent provoquer de gros dégâts et la promiscuité favorise la propagation des maladies contagieuses.</p> <p>Un (1) décès d'un enfant âgé de 5 ans a été rapporté par les leaders communautaires suite à un problème de respiration.</p> <p>En ce qui concerne l'accès aux latrines, elle reste une problématique majeure.</p> <p>En effet, sur le site de Koudo-Kindilla, il n'existe aucune latrine permettant aux déplacés de se soulager, ce qui est particulièrement problématique pour les jeunes filles qui s'éloignent seules. La défécation se fait à l'air libre à une centaine de mètres du site loin des regards des autres personnes, ce qui expose au risque d'enlèvement, d'agression sexuelle et la contraction des maladies liées au manque d'hygiène.</p>	<p>d'état civil aux nouveaux déplacés.</p> <p>Groupe de travail éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents sur l'importance de la scolarisation des enfants ; - Faire un plaidoyer pour l'inscription des enfants dans les écoles les plus proches du site <p>Cluster Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux soins aux déplacés par la mise en place d'une clinique mobile sur le site des déplacés <p>Cluster WASH:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plaider auprès des acteurs compétents pour la mise à disposition des latrines d'urgence communautaire sur le site afin de prévenir les risques de protection liés à l'isolement des jeunes filles pour les défécations ; - Sensibiliser les déplacés sur l'utilisation des latrines afin
--	---	---



		<p>d'éviter les risques liés à la défécation à l'air libre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer les dispositifs de lavage des mains sur le site. - Mener des campagnes des sensibilisations sur les mesures barrières au COVID-19
<p>Violences Basées sur Le Genre (VBG)</p>	<p>En ce concerne les violences basées sur le genre (VBG), aucun cas d'acte de violence basée sur le genre n'a été enregistré depuis leur arrivée sur le site.</p> <p>En revanche, l'inexistence des latrines sur le site oblige les femmes et jeunes filles à aller déféquer à une distance d'environ 500 m de leur lieu d'habitation, à l'abri des regards. Cette contrainte les expose particulièrement aux risques d'agression sexuelle et/ou physique, mais aussi et surtout à celui d'enlèvement avec souvent demande de rançon qui semblerait être le nouveau mode opératoire des GANes.</p> <p>Aussi, aucun cas de mariage forcé et/ou précoce pouvant entraîner des risques sur la santé des jeunes filles (fistule obstétricale) n'a été signalé lors des entretiens individuels avec les femmes. Ces dernières, ont rapportés que les jeunes filles sont données en mariage à partir de 18 ans. Le mariage précoce et forcé est selon les personnes interrogées une pratique ancestrale qui ne rime plus avec les réalités du moment.</p> <p>Les personnes interrogées affirment avoir reçu des sensibilisations de la part des ONG intervenant au Tchad sur la thématique du mariage précoce.</p> <p>Pour ce qui est de l'accès aux ressources, selon les femmes interviewées, les femmes n'exercent aucune activité génératrice de revenus pouvant leur apporter un revenu pour pouvoir subvenir aux besoins du ménage. En effet, les petites activités (Exploitation du bois, vente de Charbon, tissage de bonnet) qui rapportent des bénéfices sont exercées par les hommes. Ainsi, le manque des activités génératrice de revenus constitue un danger potentiel (pratique de sexe de survie) pour les femmes qui vivent seules (veuves et divorcées) actuellement sur le site sans un minimum vital. Selon les informations récoltées lors des entretiens individuels, une vingtaine des femmes veuves et divorcées dépendent uniquement de l'aide des familles pour subvenir au besoin des enfants dont elles ont la charge.</p>	<p>Sous-groupe VBG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances de Sensibilisation pour prévenir les VBG. - Créer des activités génératrices des revenus aux femmes en situation de précarité.



<p>Liberté de mouvement et Documentation Civile</p>	<p>La dégradation continue du climat sécuritaire dans le bassin du lac Tchad a impacté négativement la libre circulation des personnes et des biens. Comme partout ailleurs dans la région de Diffa, depuis 2015, la circulation des personnes et biens sont réglementés par les autorités administratives et militaires. Ainsi, d'après les informations récoltées auprès des déplacés, le mouvement des personnes ne se font que pendant la journée. Cette problématique de liberté de circulation, constitue selon les déplacés un obstacle sur presque tous les domaines de la vie sociale notamment sanitaire : ils affirment n'avoir pas la possibilité de se rendre au centre de santé en cas d'évacuation nocturne des personnes malades et les moyens manquent pour effectuer le déplacement. En ce sens, le droit vital garanti par les textes de la république a été violé. Aussi les déplacés interrogés au cours de cette évaluation, déclarent que la vie normale reste toujours incertaine du fait que les GANes continuent de semer la terreur au sein de la population civile. Concernant la question de la documentation civile, elle reste préoccupante chez les déplacés Koudo-Kindilla. Selon les informations recueillies au cours des focus group, 90% des personnes déplacées ne possèdent pas de pièces d'état civil. La raison avancée par ces derniers se justifie par le fait que dans la zone de provenance il n'existe pas de service d'état civil, les accouchements sont faits hors des centres de santé qui enregistrent les naissances et dans certains centres urbains du Tchad, les déplacés seraient victimes de discrimination du fait qu'ils n'ont pas la nationalité tchadienne. Il faut noter que, les 10% des déplacés qui en possèdent, les avaient déjà quand ils étaient au Niger avant l'avènement de l'insécurité en 2015. L'absence de la documentation civile, expose les personnes déplacées à des risques additionnels notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La privation de la liberté de circulation ; ○ L'incapacité de voyager librement à l'intérieur comme à l'extérieur du pays ; ○ L'incapacité de jouir de ses devoirs civiques (vote) ; ○ Les interpellations lors des fouilles et patrouilles des FDS ; ○ L'incapacité de travailler dans les services publics et privés ; ○ L'incapacité d'accès aux services sociaux de base ; ○ L'incapacité d'accès à l'école pour les enfants. 	<p>Groupe de travail de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les déplacés sur l'importance de la documentation civile. <p>Autorités Etatiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur les dangers de la circulation nocturne en période d'insécurité.
--	---	--



<p>Traumatismes psychologiques et accès aux services sociaux de base</p>	<p>Au cours des focus group, les personnes déplacées ont rapportés 20 cas des personnes présentant des signes de détresse psychologique (identifié et pris en charge par l'équipe santé mentale d'ACF). En effet, au cours de leur déplacement, les déplacés déclarent avoir passé deux jours de route dans des conditions climatiques très difficiles (brume/poussière et rafle de vent). Beaucoup des personnes majoritairement des hommes adultes, ont effectués le mouvement à pied, les femmes, les enfants et personnes âgées ont effectués le voyage dans des camions qui seraient destinés au transport des bois de chauffe et bétail.</p> <p>Lors des discussions avec les leaders, il a été rapporté des cas de personnes arrivées plus récemment présentant des signes de fatigue visiblement dû à la distance du trajet parcourut.</p> <p>DRC continuera le monitoring de protection afin d'identifier d'autres cas de personnes à risque.</p> <p>En ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base, la situation se résume comme suit :</p> <p>Pour les besoins en eau, il existe sur le site deux (2) pompes à motricité humaine.</p> <p>Les leaders du village interrogés ont déclarés que la fourniture d'eau au niveau de ces points d'eau n'est pas satisfaisante. Mieux, la qualité de cette eau laisse à désirer (odorante et marron) et est impropre à la consommation humaine. Cette situation, n'est pas sans conséquence sur la santé des couches vulnérables en particulier les enfants, qui pourraient contracter des maladies d'origine hydrique en utilisant l'eau pour les tâches ménagères ou pour se laver.</p> <p>Cette eau, est utilisée en grande partie pour les vaisselles et l'abreuvement des animaux. Certaines personnes notamment les hommes sont contraints de se déplacer à une distance d'environ 3 à 4 km (Nguigmi) à la recherche d'eau potable.</p> <p>S'agissant de besoin en santé de la population, sur le site de Koudo kindilla, il n'existe aucun centre de santé pour accueillir les personnes malades.</p> <p>Les personnes interrogées, ont rapporté des cas d'enfants souffrant des maladies respiratoires et qui n'ont pas été admis vers les CSI pour les soins faute de la méconnaissance des voies d'accès et surtout par manque de moyens pour payer le déplacement jusqu'au service le plus proche et payer les frais médicaux.</p> <p>Le centre de santé le plus proche, se trouve à environ 4 km du site (Hôpital de district de N'guigmi). Les personnes interviewées (autochtones) ont affirmé que, les soins sont gratuits pour tous les enfants de 0 à 5 ans</p>	<p>Cluster protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge et le suivi des cas déjà identifiés. - Poursuivre le monitoring de protection afin d'identifier d'autres cas de personnes à risque. <p>Cluster WASH:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer les dispositifs de lavage des mains sur le site ; - Mener des campagnes des sensibilisations sur les mesures barrières au COVID-19 - Installer des latrines
---	---	--



	<p>y compris la prise en charge des cas d'enfant souffrant de la malnutrition. Il faut notifier que les soins sont payant pour les personnes adultes.</p> <p>En ce qui concerne l'accès aux latrines et dispositif de lavage des mains, La situation est trop critique. On note, l'inexistence des latrines sur le site. Les déplacés défèquent à l'air libre sans aucune mesure de mitigation de propagation des maladies liées au manque d'hygiène – recours à la « technique de chat ».</p> <p>Au cours des observations directes sur le site, aucun dispositif de lavage des mains n'est disponible pour lutter contre la covid-19 .</p> <p>Cette problématique d'hygiène et d'assainissement constaté sur le site, expose les déplacés à d'énormes risques de contraction des maladies surtout en cette période de la pandémie de la Covid 19.</p> <p>S'agissant de l'accès à l'école, la situation est critique chez les enfants déplacés malgré l'existence d'une école dans le quartier autochtone du site. Cette école, accueille uniquement les enfants autochtones. Aucun des enfants déplacés en âge d'aller à l'école (environ 50 enfants) n'est encore inscrit. Il faut souligner que, ces enfants n'ont jamais été inscrit à l'école même quand ils étaient dans leur zone de provenance faute d'infrastructure et d'enseignants.</p>	
PBS	<p>Au cours de cette évaluation, des personnes à besoins spécifiques ont été identifiés sur le site.</p> <p>La répartition de ces PBS se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 07 femmes chef de ménage ; ○ 12 Familles monoparentales vulnérables, ○ 15 personnes âgées de plus de 70 ans sans soutien. <p>Ces personnes à besoins spécifiques seront assistées à travers l'assistance de protection individuelle en fonction de la vulnérabilité de chacune d'elles.</p> <p>DRC renforcera le monitoring de protection afin d'identifier de nouveaux cas de personnes à besoin spécifique</p>	
Cohésion sociale	<p>En ce qui concerne la question de cohésion sociale, les nouveaux déplacés du site de Koudo-kindilla ont affirmé vivre en parfaite en symbiose avec la communauté hôte car ils appartiennent disent-ils à une même communauté (Boudouma). Ils partagent ensemble les mêmes peines et les mêmes bonheurs. Aucun cas de</p>	



	<p>tension inter et/ou intracommunautaire qui peut remettre en cause la quiétude sociale n'a été rapporté depuis leur arrivée sur site.</p> <p>Il existe dans cette communauté un système de gestion de tension intercommunautaire et inter-ethnique chargé de résoudre les éventuels problèmes. A la tête de ce comité, se trouve le Chef de village entourés des quelques personnes âgées qui ont une certaine influence.</p> <p>DRC pourra monitorer la situation et organiser quelques sensibilisations (cohésion sociale et promotion de la paix) afin de prévenir d'éventuelles tensions.</p>	
--	---	--